



ALBIOMA

Communiqué de presse

Paris La Défense, le 31 mai 2018

Assemblée Générale des actionnaires du 30 mai 2018

Approbation de l'ensemble des résolutions

Évolution de la composition du Conseil d'Administration

Dividende de 0,60 euro partiellement payable en actions

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires d'Albioma réunie le 30 mai 2018 a approuvé à une très large majorité l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises. Le résultat détaillé des votes et des informations relatives au quorum sont disponibles sur le site Internet de la Société, www.albioma.com.

À l'issue de la réunion, M. Pierre Bouchut accède aux fonctions d'Administrateur. Il succède à M. Michel Bleitrach qui, après avoir siégé au Conseil d'Administration d'Albioma pendant 12 ans, a choisi de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. M. Pierre Bouchut se voit par ailleurs confier la présidence du Comité d'Audit, des Comptes et des Risques et rejoint le Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance.

La cooptation de Mme Ulrike Steinhorst aux fonctions d'Administrateur, intervenue le 19 septembre 2017, a par ailleurs été ratifiée par les actionnaires. Elle conserve la présidence du Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance et rejoint le Comité de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

L'Assemblée Générale a approuvé la mise en distribution d'un dividende de 0,60 euro par action. Ce dividende sera porté à 0,66 euro pour les actionnaires justifiant d'une inscription continue de leurs actions au nominatif depuis le 1^{er} janvier 2016, dans la limite de 0,5 % du capital. Les actionnaires disposeront, du 7 au 28 juin 2018 inclus, d'une option pour le paiement de la moitié de leur dividende en actions nouvelles, qui seront émises au prix unitaire de 17,78 euros. Le solde du dividende sera versé en numéraire. Le paiement du dividende et la livraison éventuelle des actions nouvelles interviendront le 10 juillet 2018.

Prochain rendez-vous : résultats du premier semestre de l'exercice 2018, le 26 juillet 2018 après bourse.



À propos d'Albioma

Producteur d'énergie renouvelable indépendant, Albioma est engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse et au photovoltaïque.

Le Groupe, implanté en Outre-Mer français, à l'Île Maurice et au Brésil, a développé depuis 20 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Albioma est aussi le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage.

Les actions Albioma sont cotées sur NYSE EURONEXT PARIS (compartiment B) et éligibles au SRD et au PEA-PME (ISIN FR0000060402 – Mnémon ABIO).

Contacts

Investisseurs

Julien Gauthier
+33 (0)1 47 76 67 00

Médias

Charlotte Neuvy
+33 (0)1 47 76 66 65
presse@albioma.com

www.albioma.com

